

contraire à celle du 16. Juillet, par laquelle elle avoit fait reprendre en son nom la possession de ce Royaume. Cette nouvelle Déclaration, à laquelle on s'attendoit peu, ratifie le Traité de Paix du feu Empereur avec le Roi de Prusse, conclu le 5. Mai dernier. Sa Majesté Czarienne décharge en conséquence les Sujets du Royaume de Prusse du serment de fidélité envers la Russie. De suite, & c'est ce qu'il convient de marquer d'abord quoique dans cet article du Nord, le Felt-Maréchal Prussien de Lehwald a repris possession le même jour, 6. Août, de *Königsberg* au nom de Sa Maj. Prussienne; les Officiers tant Civils que Militaires sont rentrés dans l'exercice de leurs fonctions; les armes de Prusse ont été substituées à celles de la Russie; la garnison Russe a aussi évacué *Colberg* le 10. du même mois, & la garnison Prussienne y est rentrée. De-là, & de tout ce qui a suivi depuis la révolution, on voit que la Russie ne veut plus de guerre, que même elle sort des alliances qui lui avoient fait prendre parti dans celle de l'Allemagne, & qu'elle veut se renfermer dans sa tranquillité intérieure. La suite le fera connoître. Donnons la fin que voici du grand Manifeste de Catherine II, dont le commencement est rapporté à la fin de notre Journal du mois passé.

... Par une suite de l'amour naturel que Nous avons en général pour le bien de l'humanité & de nous rendre soins pour nos fidèles Sujets, Nous devons encore prévenir les résolutions inconsidérées que le ci-devant Empereur pouvoit prendre, étayé de la confiance qu'il pouvoit placer en la prétendue force de ses troupes dans le Holstein qu'il avoit à Oranienbourg, où son amour pour elles lui faisoit alors couler